

Bilan de Compétences

FC Formation continue d'une durée de 24h maximum - 3 mois.

CONTENU DE LA FORMATION

0 - Entretien d'information Gratuit - Déroulement du bilan - méthodes utilisées - présentation du consultant

1 - Phase préliminaire :

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2 - Phase d'investigation :

- Identifier les compétences professionnelles et personnelles
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle en tenant compte du marché de l'emploi
- Élaborer un ou plusieurs projets

3 - Phase de conclusion :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du ou des projets identifiés et validés.
- Remise du document de synthèse

4 - RDV à 6 mois- Post Bilan

Un rdv post bilan à 6 mois est proposé dans le but de faire le point sur l'avancée du plan d'action déterminé dans la note de synthèse

OBJECTIFS

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

PUBLIC : Salariés du secteur privé en CDD ou CDI- Fonctionnaires ou agents contractuels de l'Etat - Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS : Aucuns

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Être motivé et disponible pour la réalisation du bilan

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel.
Entretiens individuels
Questionnaires sur la personnalité, les valeurs et conditions au travail, les compétences, les intérêts professionnels.
Enquêtes métiers.

MODE DE VALIDATION

Non certifiant.

TARIF

1 500 €

FINANCEMENTS POSSIBLES

Compte Personnel de Formation
OPCO - Pôle Emploi - Plan de développement des compétences
Financement personnel

DÉLAI D'ACCÈS

Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès à la réalisation des bilans de compétences varie en fonction de votre financement (entre 15 jours et 3 mois).

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, vous pouvez contacter, notre référente handicap par téléphone au 03 44 50 84 56.

CONTACT

Mme Psylvia BOUHET
06 48 42 82 74

CFPPA de l'Oise - Site d'Airion
6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion

www.lyceeagricoledeloise.fr